

VILLEURBANNE Logement

Un projet d'habitat participatif à l'Autre Soie



Une quarantaine de personnes se sont montrées intéressées par ce projet. Elles étaient présentes à la première réunion, fin mars, à Villeurbanne.

Photo Le Progrès/Florence VILLARD

Rue Alfred-de-Musset, au Carré de Soie, 16 logements sont proposés par Habitat et partage au cœur d'un vaste programme de 278 appartements.

Au cœur du Carré de Soie, l'Autre Soie est un projet urbain à vocation sociale mené par la Métropole et la Ville de Villeurbanne, appelé à se développer autour du 24 rue Alfred-de-Musset. L'innovation réside dans la redynamisation croisée d'une friche urbaine (lire par ailleurs).

Avant tout immobilier, le programme de 278 appartements

mêlera accession sociale, résidence étudiante, « logements d'abord » dédiés à la lutte contre le sans-abrisme (remplace le logement d'urgence).

Des pièces communes à tous

Un dispositif auquel on peut ajouter le projet de 16 logements en habitat participatif. Il est porté par la société coopérative Habitat et partage, dans un bâtiment neuf de 1 311 m² qui sera construit à la droite de l'imposant édifice des années 1920. « Il s'agit d'une nouvelle façon de se loger, plus

humaine et écologique. Chacun a son appartement, mais avec des pièces communes à tous, dont la destination est décidée par le groupe : cuisine, buanderie, chambres d'amis... Tout est possible », explique Audrey Gicquel, dirigeante associée de la société.

Concrètement, Habitat et partage rachète le bâtiment au bailleur Rhône Saône Habitat, maître d'ouvrage. Les futurs habitants rentrent au capital de la société et sont locataires de leur logement. « En somme, on n'est plus propriétaire de son appartement, mais on a des parts sociales que l'on peut ensuite ré-

cupérer à son départ. Un capital récupéré que l'on espère supérieur à celui investi à l'arrivée », précise Benjamin Pont, fondateur de la société. La résidence étant à vocation sociale, les loyers seront plafonnés selon la typologie des logements et les charges définies par les habitants.

Habitat et partage a donc en charge la composition de ce groupe de résidents. Préalablement inscrits, ils sont sélectionnés selon plusieurs critères devant respecter la mixité intergénérationnelle et sociale, ainsi que la typologie de logements. Pour ce projet, sont proposés des appartements du T2 (48 m²) au T5 (90 m²), avec 135 m² d'espaces communs.

Après une première réunion d'information fin mars, une seconde est organisée ce mardi 2 avril. Une fois la sélection des foyers connue fin avril, commenceront les sept ateliers qui permettront aux habitants de créer leur projet commun. Le dépôt du permis de construire est annoncé pour le 1^{er} trimestre 2020, les travaux ensuite lancés début 2021 pour un emménagement des foyers mi-2022.

Florence VILLARD

Deuxième réunion de lancement du projet d'habitat participatif mardi 2 avril, à 20 heures, à l'Autre Soie, 24, rue Alfred-de-Musset, à Villeurbanne.



Le projet immobilier de l'Autre Soie s'étend sur 23 500m². Photo Le Progrès/Florence VILLARD

L'Autre Soie est un vaste projet qui comprendra, en plus des 278 logements, des activités économiques (sociales et solidaires, tertiaire, sièges sociaux), des espaces partagés, un poumon vert de 1,7 hectare, le siège social d'Alynea et son atelier d'accompagnement à la vie active, une salle de concert de 1 000 places ainsi que le CCO (Centre culturel œcuménique) qui va déménager de Croix-Luizet. Le projet global immobilier est porté par le GIE Est Habitat, un groupement d'intérêt économique regroupant notamment des acteurs sociaux (Alynea, Aralis, Est Métropole Habitat et Rhône Saône Habitat) mais aussi le CCO, le tout sur une surface de 23 500 m². Au cœur du site, trônera toujours le grand édifice des années 1920, qui a accueilli, tour à tour, le foyer Jeanne-d'Arc pour jeunes travailleuses, une caserne, un hôpital, l'École normale d'apprentissage puis l'IUFM et les migrants issus de la jungle de Calais. Aujourd'hui, 24 associations utilisent ces locaux jusqu'en 2020, ce qui crée une dynamique que ce projet entend faire perdurer.

F. V.

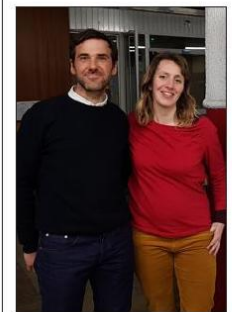
REPÈRES

3

L'association Habitat et partage a trois ans. Créée en 2015 par Benjamin Pont est devenue, en 2018, une société coopérative d'intérêt collectif. Le fondateur a été rejoint par Audrey Gicquel, dirigeante associée.

Une alternative innovante

La société Habitat et partage, qui facilite l'émergence de l'habitat collectif, veut développer un modèle innovant de coopérative immobilière de ce type d'habitat, c'est-à-dire constituer un patrimoine de logements qu'elle proposera à des personnes réunies en groupe. Elle se veut une alternative à la promotion immobilière classique pour proposer un habitat plus solidaire et accessible.



Benjamin Pont et Audrey Gicquel, dirigeants associés. Photo Le Progrès/F. VILLARD

“ Il s'agit d'une nouvelle façon de se loger, plus humaine et écologique. ”

Audrey Gicquel, dirigeante associée d'Habitat et partage